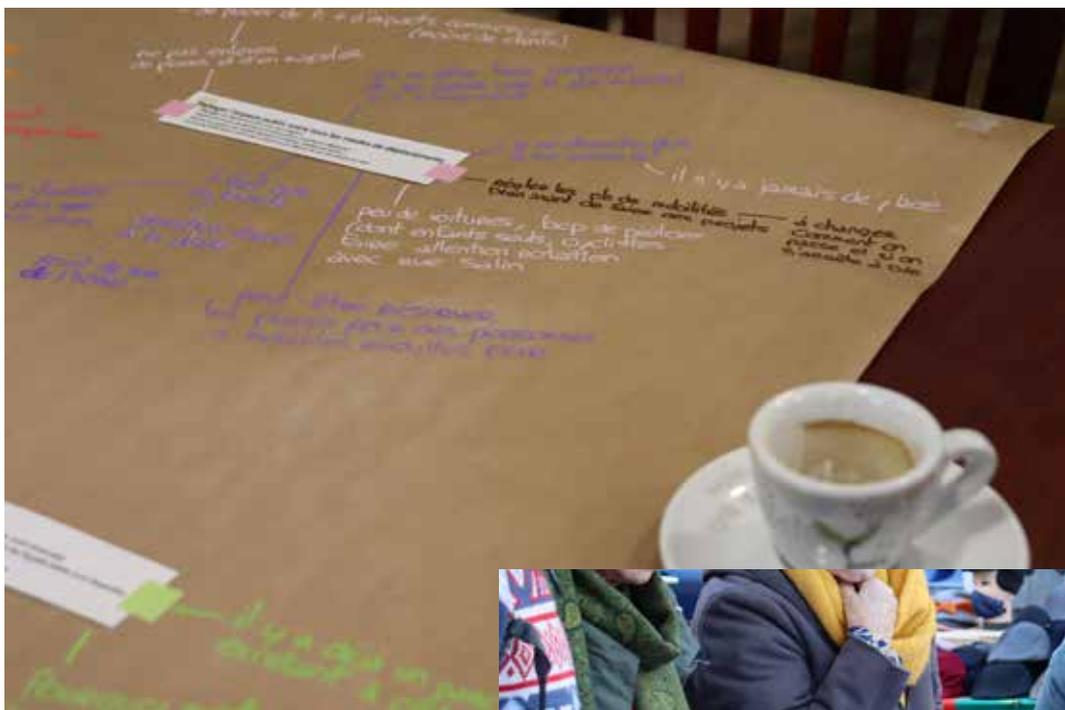
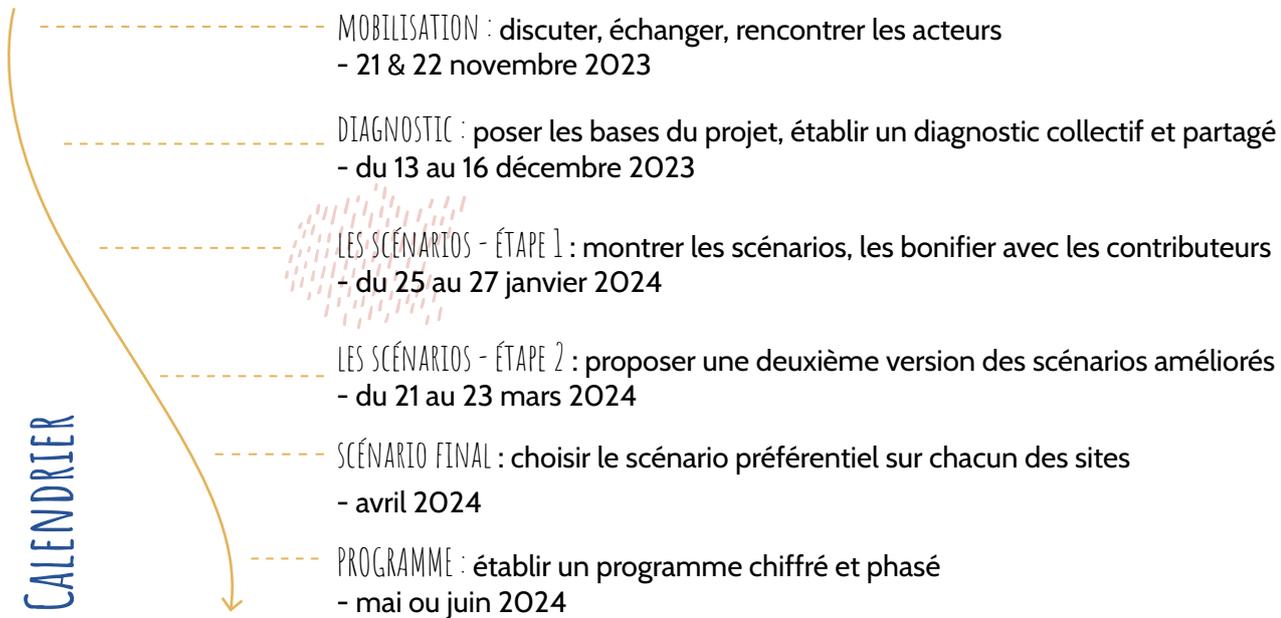


DIE ESPACES PUBLICS - QUARTIERS DU MAZEL ET SAINT MARCEL



COMPTE-RENDU
RÉSIDENCE DU 25 AU 27 JANVIER 2024
LES SCÉNARIOS - 1



Mécanique & objectifs du projet

Après avoir établi un diagnostic partagé lors de la résidence diagnostic de décembre, notre équipe a formulé trois scénarios d'aménagements pour le secteur du Mazel et trois autres pour le quartier Saint-Marcel. L'objectif de cette résidence de janvier était de présenter ces scénarios aux différents acteurs et de les bonifier avec eux. **Les scénarios permettent d'explorer différentes options et solutions pour répondre aux besoins urbains.** Chaque scénario peut représenter une approche différente pour aborder les défis spécifiques du projet. A ce stade, les scénarios sont volontairement contrastés pour créer du débat. Tous les sujets sont ouverts et discutés. La diversité des remarques et avis enrichit le projet.

Ensuite, les contributions seront analysées pour proposer un scénario de synthèse pour la prochaine résidence du 21 au 23 mars. Chacune des contributions reçues par notre équipe permet d'améliorer le projet : suite à chacun des temps de récolte des contributions, **nous prenons le temps de modifier nos propositions au regard de vos remarques.** Vous trouverez dans les prochains compte-rendus les plus-value de la concertation, les éléments qui nous ont permis de modifier nos propositions. La décision de choix du scénario préférentiel reste néanmoins dans la main des élus, en fonction des considérations politiques, budgétaires et réglementaires. En effet, le cadre de concertation donné ici est celui de « l'implication » (degré 5 sur l'échelle d'Arnstein) : les habitants-usagers qui le souhaitent peuvent s'impliquer à tous les stades d'élaboration du projet, ils sont invités à donner leurs avis précieux, qui permettront ensuite de conseiller et d'orienter les élus. C'est néanmoins à ces derniers, en tant que **garants de l'intérêt général, qu'appartient la décision finale.**

En janvier, nous avons rencontré plusieurs personnes et acteurs à différents moments :

- Une table ronde avec les commerçants le jeudi 25 janvier à 13h30-15h00, environ 20 personnes
 - Un atelier public en mairie le 25 janvier à 18h30, rassemblant environ 30 personnes
 - Un forum ouvert sur le marché le 27 janvier de 8h30 à 13h00, environ 80 personnes
 - Rencontre avec des acteurs spécifiques en porte à porte tout au long de la résidence
- En tout, les scénarios ont été soumis à environ 130 personnes pendant la résidence



Plan du document

Ce document rend compte de l'ensemble de notre résidence. Vous y trouverez la présentation des différents scénarios par secteurs et les comptes rendus de chaque temps d'échange, puis un résumé global des contributions sur chaque site.

LE MAZEL

Carte des enjeux

Scénarios : plan de proposition + insertion paysagère

Images de références

Comparatif des scénarios

SAINT-MARCEL

Carte des enjeux

Scénarios : plan de proposition + insertion paysagère

Comparatif des scénarios

COMPTE-RENDU

Échanges avec les commerçants - Café des commerçants

COMPTE-RENDU

Réunion publique

COMPTE-RENDU

Forum ouvert au marché

RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS



Clés de lecture de ce document

Les éléments que vous y trouverez ne sont en aucun cas des éléments de projets, mais bien des propositions de scénarios, ou des contributions de la part des personnes ayant participé aux échanges. Ainsi, la mention d'un élément X dans ce document ne signifie pas que cet élément sera maintenu à la réalisation du projet.

— Secteur Mazel

Quelle fonction donner à cette place ? Voir ses deux places ?

Partager l'espace public entre tous les modes de déplacements

- Partage de l'espace entre tous les usagers
- Cadrer les circulations et maintenir les accès
- Assurer une zone bleu efficace pour une meilleure rotation des véhicules
- Maintenir du stationnement (variable d'ajustement des scénarios)
- Assurer un fonctionnement intégrant les enjeux de saisonnalités du centre-ville (piétonisation, usages, nombres de piétons, terrasses...)
- Mettre en valeur les belles façades (mobilier, stationnement...)

Conforter les usages existants

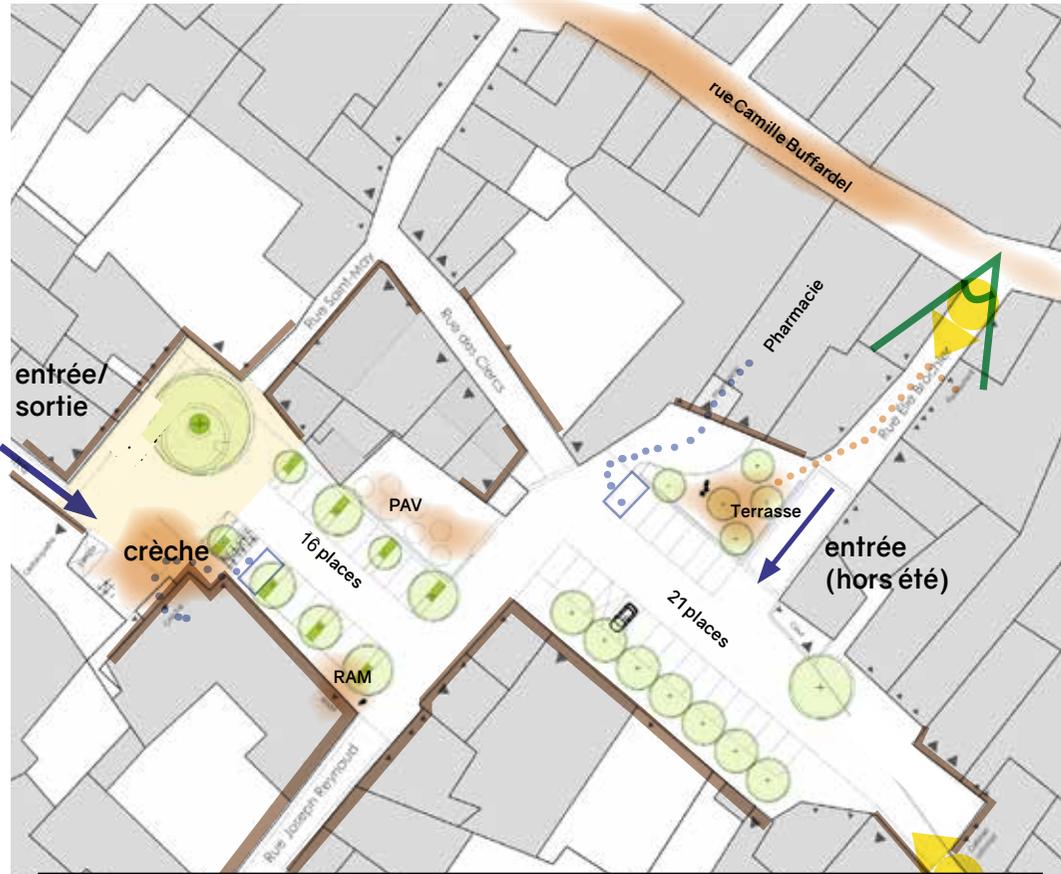
- Maintenir la terrasse du restaurant en été
- Parvis crèche et stationnement ponctuel pour les parents
- Mieux intégrer le PAV, à maintenir en centre-ville. Réduire le nombre pour faciliter leur intégration : 4 bacs enterrés => 3/4 bacs à proposer sur d'autres sites plus accessibles aux camions de ramassages
- Fonction de stationnement sujet au débat (vocation, qualibrage...)
- Stationnement vélo temporaire à pérenniser

Vers de nouveaux usages à imaginer en concertation

- Une activité de bar/restauration/événements en rdc sur l'îlot Barnier ?
- Un square pour enfants en lien avec la crèche ?
- Des assises et espaces de détente à l'ombre ?

Végétaliser l'espace public

- Une trame arborée vieillissante à compléter voire renouveler
- Les alignements structurent l'espace public car les façades bâties sont disparates
- Manque des strates moyennes et basses
- Désimperméabiliser et gérer in-situ les eaux de pluies
- Mettre en valeur les belles façades (mobilier, stationnement...)



Contraintes à prendre en compte :

- Le point d'apport volontaire (PAV = poubelles) prend beaucoup de place : réduire le nombre de silos dans le centre pour libérer de l'espace au sol
- La giration des camions de poubelles se fait par la rue Brochier
- Le secteur est patrimonial : l'architecte des bâtiments de France souhaitera la conservation des trames de rues (St-May et Clercs)
- On cherche à infiltrer l'eau dans le sol pour ne pas la renvoyer dans les réseaux et en faire profiter les sols et la végétation
- Les entrées de garage nécessitent une voie circulaire sur l'ensemble du secteur
- Prise en compte des accès secours
- Avec la piétonisation de la rue Buffardel l'été, il y a une seule entrée et sortie par le Salin

 Façades qualitatives

 Intensité d'usages (hors stationnement)

 portes piétonnes principales

 place PMR et cheminement principal associé

Ce scénario propose de renforcer l'axe piéton entre la rue Reynaud et Brochier en plantant le long. L'îlot Barnier est démoli en partie, il garde une bande bâtie pour un local de stockage mairie + un local de 100m² au sol.

— Secteur Mazel

Variante 1 - Une nouvelle place piétonne paysagère sur l'îlot Barnier



— Secteur Mazel

Variante 1 - Une nouvelle place piétonne paysagère sur l'îlot Barnier



Ce scénario propose de renforcer les axes piétons entre la rue Reynaud et Brochier et en partant de l'Armellerie, en proposant un jardin linéaire. L'îlot Barnier est réhabilité en grande partie. D'un côté du logement avec deux petits jardins privatifs en cœur d'îlot + un local vélo et de l'autre un local pour une activité.

— Secteur Mazel

Variante 2 - Déambuler sous les arbres



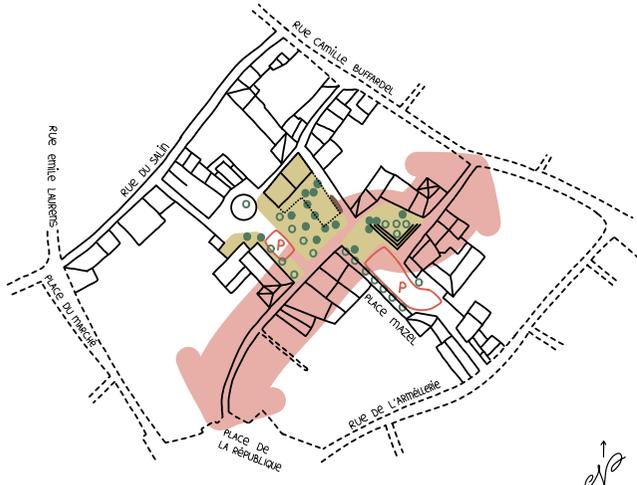
— Secteur Mazel

Variante 2 - Déambuler sous les arbres



— Secteur Mazel

Variante 3 - Un coeur d'îlot jardin



Ce scénario propose de renforcer l'axe piéton entre la rue Reynaud et Brochier en plantant le long. L'îlot Barnier est démolie en partie, s'agrandit en s'appropriant une bande de stationnements pour proposer un jardin planté. La bande de bâtis conservée abrite du logement en balcon sur ce jardin.

— Secteur Mazel

Variante 3 - Un coeur d'îlot jardin



Quelques images de références ...

ORIENTATIONS

— Secteur Mazel Références ambiances nature en ville



ORIENTATIONS

— Secteur Mazel Références ambiances usages



— Secteur Mazel Comparatif



Partager l'espace public entre tous les modes de déplacements : zone de rencontre sur les 3 variantes

- Sanctuarisation d'un espace piéton sur l'îlot Barnier déconstruit
- Création de parvis pour la crèche
- Peu d'amélioration de l'existant
- Maintien de deux espaces de stationnements : 32 places
- Une promenade piétonne est-ouest identifiable et ombragée
- Création de parvis pour la crèche et le RAM
- Maintien de deux espaces de stationnements : 25 places
- Sanctuarisation d'un large espace piéton sur l'îlot Barnier déconstruit
- Création de parvis pour la crèche et le RAM
- Réduction des espaces circulables au minimum (accès riverains et quelques poches de stationnements)
- Maintien de deux espaces de stationnements: 21 places

Conforter les usages existants

- Placette existante plus agréable
- Nouveaux espaces à investir
- Meilleurs accès aux équipements
- Placette existante agrandie en décalant le stationnement
- Nouveaux espaces à investir, assises à l'ombre...
- Meilleurs accès aux équipements
- Placette existante plus agréable
- Nouveaux espaces à investir
- Meilleurs accès aux équipements

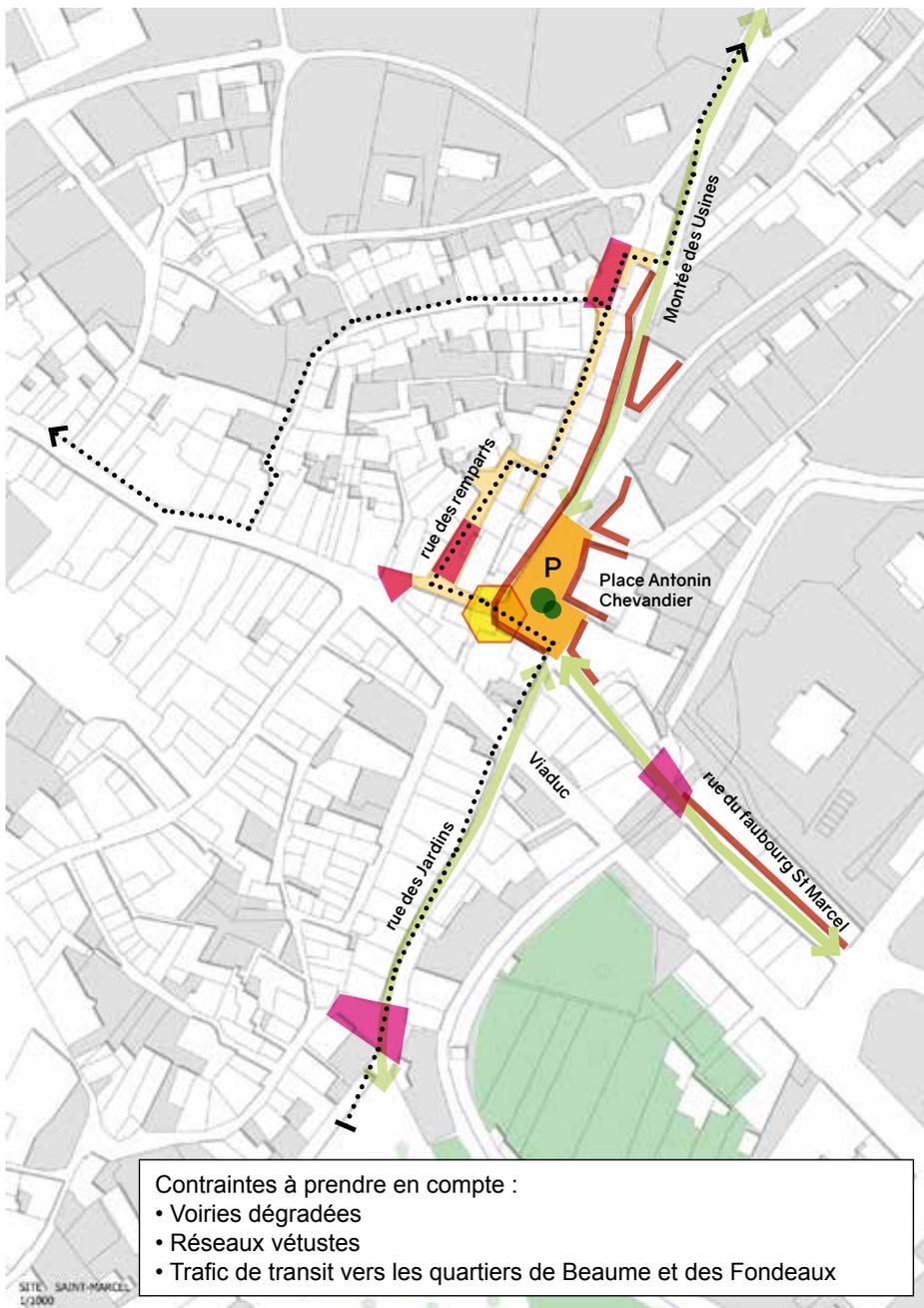
Vers de nouveaux usages à imaginer en concertation

- Une nouvelle place piétonne support d'usages
- Les espaces sont déjà identifiés sur le plan programme : nouvelle terrasse sur l'îlot Barnier et promenade piétonne avec assises
- Une nouvelle place piétonne support d'usages

Végétaliser l'espace public

- Végétalisation de l'îlot Barnier avec des arbres à grand développement
- Végétalisation sur l'axe nord/sud
- Végétalisation sur un axe est-ouest avec des massifs plantés et quelques arbres
- Désimperméabilisation du stationnement côté îlot Barnier
- Végétalisation de l'îlot Barnier importante avec des arbres à grand développement
- Végétalisation sur l'axe nord/sud
- Désimperméabilisation de la majorité du stationnement

— Secteur Saint Marcel

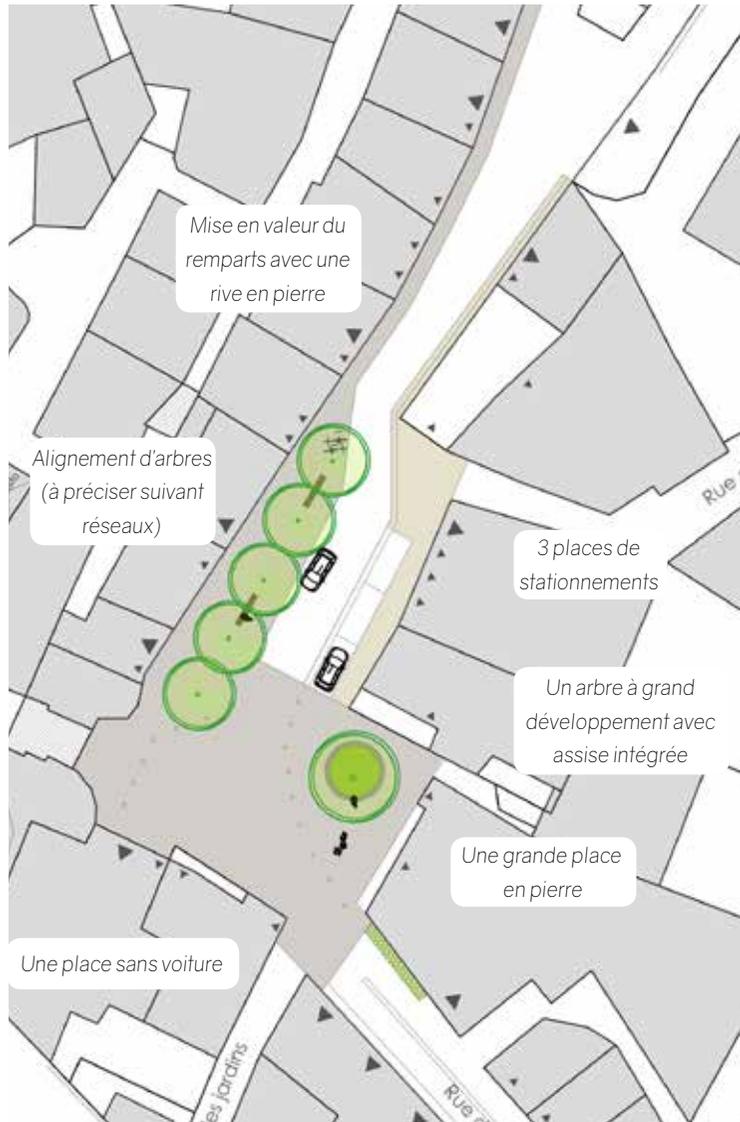


Contraintes à prendre en compte :

- Voiries dégradées
- Réseaux vétustes
- Trafic de transit vers les quartiers de Beaume et des Fondeaux

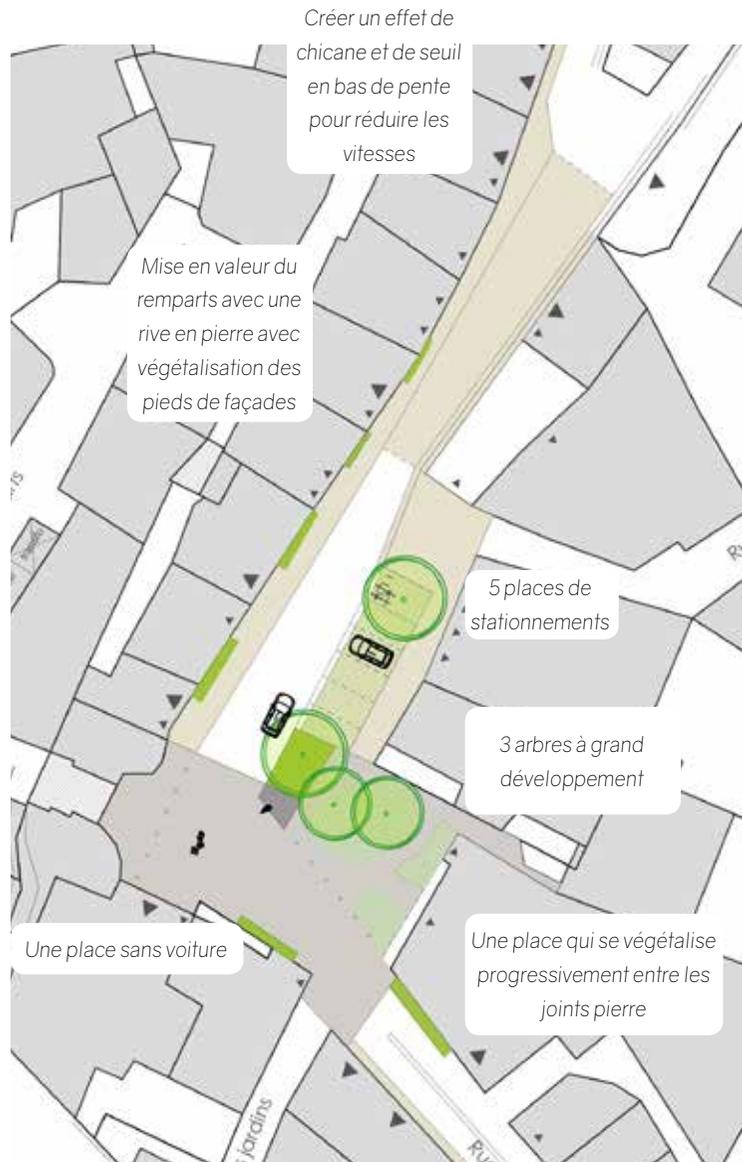
- Une place à identifier par un traitement au sol uniforme
- Mettre en valeur le patrimoine historique et la diversité des époques
 - > traitement de sol rustique, médiéval : calades, pavages...
 - > principe de rue avec enrobé au centre de la chaussée sur les voies plus récentes et circulées (jardins, montée des usines, rue du Faubourg St Marcel...)
- > mettre en valeur la porte St Marcel : éviter le stationnement sauvage, permettre de prendre du recul pour la contempler...
- Intégrer le parcours patrimoine
- Des microlieux à révéler : points de vue, patrimoine, ruisseau, usage du quotidien
- Apaiser les vitesses en entrée/sortie du quartier : montée des usines, rue des jardins, rue du faubourg
- Végétaliser l'espace public pour l'ombrage sur la place, microplantations en pied de façades...
- P** Structurer le stationnement et se poser la question de son statut (zone bleu, dépose minute...)

— Secteur Saint Marcel
Place Antonin Chevandier - Variante 1



Le scénario 1 met en valeur la porte Saint Marcel et propose l'installation simple d'un arbre avec de quoi s'y asseoir en son pied. Quelques arbres sont plantés en haut. Il est celui qui distingue le plus la présence de la porte.

— Secteur Saint Marcel
Place Antonin Chevandier - Variante 2



Le scénario 2 accueille 5 places de stationnement et propose un mobilier urbain d'assise qui vient tenir l'angle pour libérer sur la place un vrai espace piéton, presque jardiné et en tout cas végétal. Il est celui qui prend le plus fortement en compte cette ambiance de campagne dont les contributeurs nous ont parlé pendant le diagnostic.



— Secteur Saint Marcel
Place Antonin Chevandier - Variante 3



Le scénario 3 propose de traiter le dénivelé par un escalier qui crée un espace libre qui pourrait accueillir des évènements. Il est moins modulable que les autres et doit trouver une meilleure manière d'observer la porte. Il est intéressant néanmoins dans sa capacité à créer un vrai lieu de vie pour le quartier.

Quelques images de références ...

ORIENTATIONS

— Secteur Saint Marcel Référence Place Antonin Chevandier



ORIENTATIONS

— Secteur Saint Marcel Référence microlieux



— Secteur Saint Marcel

Place Antonin Chevandier – Comparatif



Variante 1



Variante 2



Variante 3

Mettre en valeur le patrimoine historique

- Alignement d'arbre qui souligne le rempart
- Minéralité de la place appui le caractère de porte d'entrée à la ville

- Dégagement visuel sur la porte
- Un effet de square sur une partie de la place
- Nécessité d'un espace en zone de rencontre

- Un bel escalier pierre en courbe qui peut apporter une touche qualitative à l'espace public
- Perte du lien visuel avec la porte, l'espace public se tourne vers les bâtisses à l'Est

Végétaliser l'espace public

- Un bel alignement d'arbre qui apporte de l'ombre sur la façade est
- Un ilot planté faisant office de banc

- Une place basse très végétale
- Végétalisation des pieds de murs contre les remparts pour dégager les façades des voitures

- Des arbres dans l'escalier qui apporte de l'ombre
- Peu d'espaces plantés côté rempart car chaussée proche des habitations
- Un replat sur une partie de la place qui permet de nouveaux usages (pétanque, détente...)

Apaiser les vitesses

- Nécessité d'un espace en zone de rencontre car les cheminements piétons sont partagés avec les voitures
- L'alignement d'arbre décale naturellement la voie en descendant des Fondeaux

- Nécessité d'un espace en zone de rencontre car les cheminements piétons sont partagés avec les voitures
- Un effet de parking assez prononcé sur la partie haute

- Un caractère de place piétonne
- Conflit à traiter entre l'escalier et l'espace dédié à la circulation des véhicules

Structurer le stationnement

- 3 places de stationnement en long (sens montant)
- Maintien des accès aux garages riverains

- 5 places de stationnement en talon
- Maintien des accès aux garages riverains

- Pas de stationnement
- Maintien des accès aux garages riverains



Echanges avec les commerçants - Café des commerçants

Judi 25 janvier 13h30-15h00

Méthode : table ronde

Commerçants et acteurs présents :

- Activités : Restaurant le mazel, Hotel des alpes, Galerie du 10, Arc en soie, Le voltaire, Die sous, Savonnerie, Opticien, Yann traiteur, Petites pépites, Pharmacie du mazel, Les moulins à grains
- Jordan Basileu, chef de projet Petites Villes de Demain, Ville de Die
- Dorine Gaillot (en début de réunion), Ville de Die
- Hadrien Brandy, Urbaniste Paysagiste d'Urban Studio - Alix Steinmetz, architecte Les Ateliers [dé]concertants (LAD) - Elise Lemerrier, LAD - Aurélie Van Der Tas, LAD
- Eric Belvaux, élu Ville de Die

Objectifs de l'échange

- Présenter le diagnostic et les scénarios spécifiquement sur le secteur du Mazel
- Recueillir le point de vue des commerçants

Les enjeux issus du diagnostic

- Mieux partager l'espace public entre tous les modes de déplacements
- Conforter les usages existants
- Proposer de nouveaux usages en lien avec la crèche ? Des loisirs ? et le devenir de l'îlot Barnier
- Végétaliser, proposer de l'ombre, lutter contre les îlots de chaleur

Présentation des scénarios

Les participants ont souhaité avoir une lecture des scénarios sous l'angle du stationnement :

- Scénario 1 = 32 places pour plus végétaliser et proposer du stationnement vélo, et un parvis de qualité devant la crèche
- Scénario 2 = 25 places
- Scénario 3 = 21 places

Pour information, la réglementation du stationnement influence la rotation du nombre de véhicules par jour.

- Zone blanche, sans réglementations ≈ 1 à 2 voitures par jour
- Zone bleue ≈ 2 à 4 voitures par jour, à bien contrôler par la police municipale
- Zone payante ≈ 5 à 6 voitures par jour

Actuellement, si on traduit cela au Mazel, cela donne une estimation de 35 x 2 (aujourd'hui en zone bleue peu respectée qui s'apparente à une zone blanche) = 70 voitures.

Scénario 1 Zone bleue : 32 x 3 ≈ 96 voitures

Scénario 2 Zone bleue : 25 x 3 ≈ 75 voitures

Scénario 3 Zone bleue : 21 x 3 ≈ 63 voitures

Débat

Animation de la place

Est-ce intéressant d'avoir une animation/activité en plus avec une terrasse sur l'îlot Barnier ?

- Une personne relève que la pétanque peut aussi être une nuisance
- Craintes de mésusages et de nuisances s'il y a des bancs à l'instar de la place Jules Plan ou du square de la comtesse.

Le parvis de la crèche a besoin d'un vrai espace de dépôt-minute, cela ne peut pas fonctionner d'être sur la chaussée. Il faut un système fonctionnel qui ne gêne pas la circulation et l'entrée par la rue du centre.

Végétalisation

Pourquoi planter en centre-ville alors qu'on a un espace paysager qualitatif autour ?

Réponse : Aujourd'hui il y a enjeu de rafraîchissement dans la ville afin d'éviter les îlots de chaleur, la végétalisation des espaces publics va dans ce sens.

Stationnement

- Pour certains participants, l'idéal serait d'avoir plus de places de stationnement, à défaut d'en perdre le moins possible. A ce titre le scénario 1 est le plus satisfaisant. Les participants font valoir le lien direct entre parking et vitalité économique.
- Beaucoup de voitures vont être amenées à passer en plus rue du Salin, alors qu'elle est déjà dangereuse. La rue risque de concentrer l'ensemble des problèmes.
- Partage d'expérience : « je ne me gare plus au Mazel déjà en tant que riverain, il n'y a jamais de place, je vais ailleurs, mais ça ne me dérange pas ». Les difficultés de stationnement résidentiel sur la place poussent à se reporter d'office vers d'autres parkings. Cela est peut être le cas également pour les usagers des commerces qui privilégient d'autres parkings.
- Sur la place du Mazel, il faut pouvoir rentrer d'un côté et sortir de l'autre (le projet propose de rentrer et sortir en été par la Rue du centre)
- Sentiment partagé que le respect de la réglementation de stationnement résoudrait une partie des difficultés
- L'entreprise 10 sous fait valoir le besoin d'un espace de livraison et l'accès à son arrière boutique

Face au constat d'accès difficile à la place, d'autres se questionnent « Est-ce que le dernier projet ne serait pas celui avec le plus de sens puisque l'espace est inaccessible ? »

Suggestion pour répondre aux besoins de rafraîchissement et de stationnement transformer les places existantes en places végétalisées

/// La suite :

- Organisation d'un temps spécial commerçant pour suivre l'avancement du projet le jeudi 21 mars en début d'après-midi. Ce temps sera animé par Les Ateleurs [dé]concertants + Urban Studio





Réunion publique

Jeudi 25 janvier à 18h30

Salle du Conseil - Mairie

Méthode : Une réunion publique avec un premier temps de présentation du diagnostic puis les 3 scénarios d'aménagement par secteurs présentés par Hadrien Brandy de Urban Studio. Puis, un second temps de contributions sur table avec les plans des différents scénarios. Les tables sont réparties géographiquement par secteur.

Présents : environ une trentaine de personnes

Présentation du diagnostic + scénarios (voir ci-avant)

Questions complémentaires posées lors de la présentation :

- Est-ce qu'il serait possible d'avoir une réflexion plus globale sur l'ensemble des places de Die pour parfois supprimer les places de stationnement totalement d'une place ?

Réponse : Une étude pour réalisation d'un plan guide est en cours en parallèle de cette mission sur les secteurs du Mazel et Saint Marcel.

Atelier « Mazel »

1. Stationnement

Le stationnement ressort comme le premier sujet de questionnement. Les participants interrogent l'efficacité actuelle de la zone bleue. Il est précisé que la ville a engagé un travail à ce sujet. Le respect des règles de stationnement apparaît comme condition indispensable au nouveau plan de circulation et à la requalification de la place du Mazel.

Les participants soulignent le bénéfice de la rotation. Certains sont inquiets quant à la création de flux supplémentaires sur les rues du Salin et du Centre en application du nouveau plan de circulation. D'autres s'interrogent sur les possibilités de réserver des places à des usagers spécifiques, notamment les personnes à mobilité réduite, les familles ou les usagers des services de santé à proximité (demande formulée par des professionnels de santé).

Il est précisé que le stationnement sur l'espace public (hors places payantes) ne peut être réservé que dans des cas précis encadré par la loi : livraison, véhicule électrique, taxi, PMR, autopartage, transport en commun, dépose-minute, service public.

Les participants soulèvent que ce sont les familles et les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer qui devraient avoir accès à cette poche de stationnement, et se questionnent sur la manière de cibler ce public. Des actions de sensibilisation sont citées.

Il ressort qu'il n'y a pas besoin de plus de places de stationnement mais d'un meilleur respect et contrôle de la réglementation.

Les usagers vélo sont également nombreux sur la place. Des consignes vélo sécurisées et couvertes seraient souhaitables. Il est rappelé le nombre de places vélo est actuellement de 30 places fixes dont 10 couvertes et 24 temporaires qui devraient être remplacées à terme.

A la question « y-a-t-il suffisamment de places de stationnement sur Die », un élu répond que l'étude de stationnement réalisée en 2022 montre que le nombre de places sur la commune est suffisant sauf pour la période spécifique du 15 juillet au 15 août et que le caractère exceptionnel de cette période ne peut conditionner le reste de l'année.

2. Îlot Barnier

Pour les participants, le devenir de l'îlot Barnier semble être le cœur du projet. Un mix des 3 scénarios est proposé pour la reconversion de l'îlot Barnier : un local vélo et poussette (scénario 2), un local de 100m² ouvert sur la

place en RDC (scénario 1), du logement à l'étage, la démolition du reste du bâti au profil d'un espace public.

Une réserve est émise par une participante qui rappelle que de nombreux locaux sont vacants sur la rue Buffardel et qu'ils devraient être investis avant de créer un nouveau local. Il est répondu que la ville n'a que très peu de poids pour contraindre les propriétaires privés de locaux vacants et que le plupart ne correspondent pas aux demandes des porteurs de projets. L'intérêt de l'îlot Barnier, si une partie venait à être conservée pour de l'activité, est que la ville en aurait la maîtrise foncière et donc l'usage.

Par ailleurs, pour certains participants, une activité économique ou associative sur la place permettrait son animation. Sans cela, il pourrait y avoir des mésusages ou les appropriations négatives de l'espace public comme à la comtesse ou sur la place Jules Plan.

La question du logement sur cette place semble être une opportunité pour certains en réponse aux fortes tensions sur Die, mais la compatibilité avec une activité en rez-de-chaussée pourrait générer des conflits d'usage.

Sur l'emprise libérée de l'îlot Barnier, il y a l'idée de créer en espace ouvert couvert en réutilisant l'ancienne halle du marché par exemple. L'architecte précise qu'il a étudié cette possibilité, mais que cette halle étroite et longue est complexe à installer ici. La piste reste à étudier avec une autre forme que la halle.

Les participants proposent un aménagement évolutif autant sur la partie bâtie conservée que sur l'espace public afin de prendre en compte la diversité des usages et la saisonnalité de la ville.

3. Nouveaux usages sur la place

Les scénarios présentés avancent différents niveaux de végétalisation. Certains expriment une préférence pour le scénario 3 en raison de sa végétalisation accrue et de la présence d'arbres.

Un besoin unanime de toilettes sèches est mis en avant sur la place et plus généralement dans la ville.

Une réflexion émerge quant à l'absence de la présence de l'eau ou une fontaine, avec une suggestion de créer une placette du côté de la rue de l'Armellerie. Il est également demandé de travailler l'accroche sur la rue de l'Armellerie.

Des participants proposent aussi d'installer un compost sur la place.

Certains participants craignent que les scénarios présentés ne prennent pas en compte la possibilité de se réunir lors d'événements festifs tels que la fête de Saint-Marcel, notamment car ils proposent tous une plantation en pleine terre et donc immobile. Pour contrer cela, ils proposent plutôt de végétaliser par des bacs. L'urbaniste-paysagiste précise que tous les scénarios laissent la possibilité d'au moins accueillir le podium mobile. La végétalisation en bac ne sera pas favorisée, car elle ne permet pas d'infiltrer autant les eaux de pluie que les plantations en pleine terre.

Les participants apprécient les propositions qui mettent en valeur la place Antonin Chevandier notamment par un traitement de sol uniforme. La place semble s'éclaircir et sa lecture simplifiée. Les opinions sur les scénarios sont aussi liées au stationnement : les avis sur cette question sont contradictoires, notamment liés aux usages des contributeurs, pour certains participants les scénarios ne proposent pas assez de places de stationnement, pour d'autres les places de stationnement sont totalement à supprimer sur cette place. Il n'y a pas de consensus sur cette question. Certains éléments matériels ou esthétiques seraient à privilégier d'après les participants : des barrières de mise à distance des voitures devant la porte Saint-Marcel, des revêtements adaptés (pas de stabilisé à cause des chiens), de manière plus générale des matériaux naturels et doux.

Scénario 1

Certains participants partagent leurs craintes de voir les racines des arbres abîmer la voirie

Réponse précisée par Urban Studio : le choix des essences sera primordial pour que le système racinaire des arbres soit bien profond. La fosse de plantation des arbres devra aussi être large, et permettre l'infiltration des eaux de pluie afin que l'arbre puisse aller chercher l'eau en profondeur.

L'alignement des arbres proposé dans ce scénario ne semble pas adapté au besoin de luminosité des appartements. Certains participants suggèrent de planter des feuillus qui laissent passer la lumière l'hiver.

Ce scénario semble prisé par une petite partie des participants, qui apprécie sa capacité à mettre en valeur la porte Saint-Marcel. De plus, d'après eux, la place n'a jamais été un lieu planté et cela peut le rester sans problème.

Scénario 2

Ce scénario semble être le plus prisé par les participants, car il respecte l'ambiance souhaitée de la place : un îlot de vie, mais aussi une voie de passage, avec une perspective intéressante sur la porte. Attention néanmoins à la végétalisation rase qui peut attirer les chiens.

Scénario 3

Un tel escalier qui gère la pente est intéressant d'après les participants, car il crée un vrai lieu de rassemblement, plat, et permet de vraiment séparer le lieu de vie convivial de la chaussée. Néanmoins, il reste néanmoins peu amovible ou réversible et fait naître des craintes quant aux dérives d'appropriation notamment le soir en été. Une telle implantation présente aussi le désavantage de tourner le dos à la porte.



Forum ouvert au marché

Samedi 27 janvier de 8h30 à 13h00

Place de la Cathédrale

Le forum ouvert propose une nouvelle approche du dialogue public, dépassant la simple réunion publique. Il offre la possibilité de faire connaître la démarche à un large public, même à ceux qui n'auraient pas été intéressés au premier abord. Lors de ce forum, les différents scénarios sont présentés aux passants : les plans, photos de références, insertions paysagères et schéma explicatifs sont disposés sur les tables. Les passants et contributeurs s'arrêtent, regardent, échangent avec les médiatrices puis partagent leurs avis et participent aux débats. Certains prennent le temps de discuter en profondeur, tandis que d'autres partagent leurs observations rapidement.

À propos du Mazel,

Les discussions ont débuté avec des remarques générales sur l'importance de redynamiser la place du Mazel pour favoriser l'activité économique locale et créer un espace convivial à la fois pour les résidents et les touristes. Des préoccupations ont été exprimées concernant le squat et les déjections canines, soulignant la nécessité de prévoir des aménagements adéquats pour anticiper les mésusages potentiels. L'installation d'une fontaine a été proposée pour améliorer l'attractivité de la place, ainsi que des bancs et des éléments mettant en valeur l'histoire de la ville. L'importance d'une mixité sociale et la nécessité de prendre des mesures concrètes concernant le mal-logement ont également été soulignées.

Scénario 2

Le scénario 2, caractérisé par une promenade, a suscité un intérêt particulier pour sa capacité à structurer l'espace de manière cohérente.

Scénario 3

Certains participants ont exprimé des réserves quant à l'installation de terrains de pétanque, suggérant plutôt des activités sportives telles que le volley ou le badminton. Cependant, d'autres ont salué l'aspect plus engageant de ce scénario, mettant en avant la possibilité d'avoir un lieu de fraîcheur pendant les mois d'été.

Zoom sur l'îlot Barnier

A propos de l'avenir de l'îlot Barnier, avec des opinions partagées sur l'inclusion de logements sur cette place. Certains ont souligné les avantages d'un espace convivial, tandis que d'autres ont mis en garde contre les possibles conflits entre les logements et les activités festives. Des suggestions ont été faites pour utiliser cet espace comme lieu d'exposition ou comme espace de jeux pour les enfants.

Ambiances végétales

Des propositions ont été avancées pour intensifier la végétation, en mettant en place une « forêt gourmande » et en agissant sur les îlots de chaleur. L'idée d'un espace vert dense favorisant la circulation piétonne a été bien accueillie, avec un appel à une gestion proactive des espaces verts pour éviter une situation similaire à celle du jardin de la Comtesse.

Mobilités

Les discussions ont également porté sur les moyens de favoriser les déplacements doux, notamment en mettant en place des cyclonavettes reliant les parkings extérieurs au centre-ville. Certains participants ont souligné leur préférence pour se déplacer à pied dans le centre-ville, encourageant ainsi une mobilité plus écologique.

Gestion des déchets

Des suggestions ont été avancées pour réduire le nombre de poubelles sur la place, en retirant celles du centre-ville et en ne conservant que le compost. La question de relocaliser les poubelles a également été soulevée pour améliorer l'esthétique de la place.

Le Forum s'est conclu sur un consensus général autour de la nécessité d'agir rapidement et de manière cohérente pour revitaliser la place du Mazel.

Scénario 1

Il a été noté pour ce premier scénario qu'il serait préférable d'opter pour des places de stationnement en épi plutôt qu'en créneau afin d'éviter la formation de bouchons. Certains participants ont remis en question la nécessité d'arbres plantés en façade, suggérant que des plantations de pieds de façade pourraient suffire à améliorer la qualité de l'espace. L'idée d'intégrer un arbre monumental au centre de la place a été bien accueillie. Les participants ont insisté sur la nécessité d'accompagner le changement des modes de déplacement. Il a également été souligné qu'il est crucial de séparer les modes de déplacement pour assurer la sécurité des piétons.

Scénario 2

Le deuxième scénario a suscité un enthousiasme particulier parmi les participants, notamment pour son caractère aéré, convivial et vert. Cependant, des préoccupations ont été exprimées quant au nombre insuffisant de places de stationnement et à la nécessité de fournir davantage de sièges pour créer un lieu de rassemblement convivial. Il a été souligné qu'il est essentiel d'anticiper les questions de gestion liées à la végétation basse pour éviter un aspect négligé.

Scénario 3

Le troisième scénario a été examiné avec intérêt, car il permet de créer un espace plat appropriable. Des remarques ont été faites sur l'aménagement de l'escalier et sur l'importance d'un plancher ou d'un sol adapté pour accueillir divers événements. Certains ont noté que l'arrondi de la place n'entraverait pas la circulation des véhicules mais accompagnerait plutôt le flux, et n'inviterait pas à réduire les vitesses. L'idée de l'escalier semble faire peur à beaucoup de contributeurs puisqu'il est peu flexible et adaptable, certains riverains partagent le fait que même s'il permettrait de se poser avec les voisins, il n'y a en fait pas besoin d'un espace déicié : « on prend nos chaises et ça suffit ».

Il a également été mentionné qu'il serait bénéfique d'aménager des espaces de repos entre St Marcel et le Mazel pour profiter du soleil.

En conclusion, le scénario 2 semble être celui qui crée le plus d'enthousiasme dans sa capacité à créer une ambiance végétale, calme, presque rurale. Le mélanger avec le scénario 1 est intéressant d'après les contributeurs : 5 places de stationnement + 1 lieu de rencontre avec arbre monumental au milieu, 1 élément qui tient la séparation entre piétons et voiture, des pieds de façade végétalisés en haut de la place. Des projets alternatifs qui mixent les propositions ont même été dessinés et transmis au concepteur.



Le Mazel

La place du Mazel, est actuellement l'une des plus grandes zones de stationnement en centre-ville, mais son accessibilité est limitée. Les enjeux majeurs résident dans la nécessité de partager l'espace public entre tous les modes de déplacements, de conforter les usages existants, de proposer de nouveaux usages en lien avec la crèche et le devenir de l'îlot Barnier, ainsi que de végétaliser pour offrir de l'ombre et lutter contre les îlots de chaleur.

Îlot Barnier

Il est perçu comme une vraie opportunité de changement sur la place du Mazel. Les idées fusent quant à son devenir. Certains proposent du logement, d'autres une terrasse, un local festif, mais certains sont préoccupés quant à l'incompatibilité potentielles d'usage (logement/festif). Globalement, les contributions se rejoignent pour dire que c'est un lieu à planter en centre-ville pour lutter contre les îlots de chaleur.

Le stationnement

Sur le stationnement les points de vues divergent. Les commerçants sont attachés aux places de stationnement existantes bien que l'accès soit difficile. Une diminution du nombre de places serait dommageable pour leurs activités. Les autres usagers portent moins attention au nombre de places qu'au devenir de l'îlot Barnier. Cependant, ils s'accordent sur la nécessité de maintenir une poche de stationnement suffisante, davantage à destination des personnes âgées, des familles et des usagers des commerces et services notamment de santé. Tous demandent un meilleur respect des règles de stationnement.

Beaucoup s'expriment sur le fait qu'il est plus pratique de se déplacer à pied ou à vélo; ou de laisser sa voiture sur les parkings à l'extérieur de la ville.

Végétalisation

Des participants ont émis des propositions visant à intensifier la végétalisation préconisant des espaces vert dense, tandis que d'autres proposent de simples alignements d'arbres pour garder de la flexibilité dans l'espace.

Des remarques ont souligné que la création des espaces conviviaux doit s'adresser aux habitants et aux touristes, en suggérant d'intégrer des éléments historiques de la ville dans l'aménagement.

Saint-Marcel

Les échanges ont mis en lumière des enjeux importants liés à l'identité locale, à l'histoire de la place, et à la nécessité de créer des espaces multifonctionnels.

Végétalisation

Certains participants ont exprimé des inquiétudes quant à la capacité des scénarios à accueillir les événements festifs tels que la fête de Saint-Marcel en raison de la végétalisation en pleine terre. L'ensemble des scénarios permettent l'accueil d'un podium mobile.

Opinions divergentes sur le stationnement

La suppression des places de stationnement suscite des débats parmi les participants. Certains apprécient la libération d'espace et prônent la suppression totale des places de stationnement. Les opinions divergent selon les usagers et soulignent la nécessité d'un équilibre entre la création d'espaces conviviaux et la gestion pragmatique des besoins de stationnement au niveau de la commune.

Usages

Les échanges ont également porté sur les vrais usages souhaités de cette place, qui pour beaucoup est un lieu d'entrée dans la commune. Ces considérations soulignent la volonté d'instaurer une atmosphère chaleureuse et respectueuse de l'environnement, largement partagée.

Un nouveau scénario hybride qui émerge

Finalement, le scénario 2 semble être celui qui crée le plus d'enthousiasme dans sa proposition d'installer un arbre et du végétal en strate basse. Les 5 places de stationnement du scénario 1 sont aussi intéressantes pour certains, qui préfèrent maintenir la possibilité de se garer en entrée de rue commerçante. L'élément de mobilier urbain du scénario 2, qui tient la séparation entre piétons et voiture est aussi plébiscitée par les habitants qui y voient un intérêt de protection contre les voitures.

MERCI À TOUS POUR VOS CONTRIBUTIONS
ET LA QUALITÉ DE NOS ÉCHANGES !

Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour échanger sur plusieurs propositions de scénarios.

Notre équipe sera présente sur la commune du 21 au 23 mars, vous retrouvez le programme sur le flyer ci-dessous.

ville de DIE

PLACE DU MAZEL QUARTIER SAINT MARCEL

SCÉNARIOS, PARTIE 2

EN PRÉSENCE
DU PAYSAGISTE

JEUDI 21 MARS À 18H30
Atelier public de travail sur les scénarios
Rendez-vous en Mairie

SAMEDI 23 MARS SUR LE MARCHÉ
Présentation et recueil de contributions sur les scénarios

La mairie de Die a engagé une étude pour réfléchir à l'aménagement des espaces publics du **quartier du Mazel** et du **quartier Saint-Marcel**.
Notre équipe d'architecte-paysagiste-urbaniste était en résidence sur la commune en décembre pour réaliser un diagnostic participatif, en janvier pour vous proposer des scénarios et on revient en **Mars pour finaliser un scénario de synthèse** !

Maitrise d'ouvrage : Commune de Die Bureau d'étude : Urban Studio, Les Ateliers [dé]concertants et Ségic